



Ancenis, le 5 mars 2008

**Les résultats de la consultation des agriculteurs de Terrena.
3 100 agriculteurs répondent : prudence sur les ogm, changements
dans les pratiques agricoles**

Dossier de presse

Les décisions de Terrena
Les résultats complets de la consultation des adhérents de la coopérative
Synthèse et analyse des résultats
Historique du dossier OGM pour Terrena

Des documents à consulter en ligne sur le site internet de Terrena : Terrena.fr
Le questionnaire adressé aux agriculteurs,
Des vidéos des débats...
Toutes les décisions prises par le conseil d'administration de Terrena
Le groupe coopératif Terrena, historique et chiffres-clés

Contact presse :
Christophe Couroussé Terrena. T. 02 40 98 90 61



Ancenis, le 5 mars 2008

3 100 agriculteurs de Terrena répondent : Prudence sur les ogm, changements dans les pratiques agricoles

Une démarche unique

3 100 agriculteurs des régions des Pays de la Loire, du Poitou-Charentes et de Bretagne, soit 12% des adhérents de Terrena, ont répondu à des questions touchant aux OGM, mais aussi à l'emploi des phytosanitaires et des engrais chimiques ainsi qu'à la place de l'agriculture biologique et des bio-carburants dans leur coopérative. C'est la première enquête réalisée à cette échelle auprès du monde agricole. Ces données nouvelles permettent de connaître précisément l'état de l'opinion des premiers intéressés sur l'avenir de leurs pratiques agricoles.

Du premier semis aux décisions du conseil d'administration de Terrena

35 ha de culture de maïs Mon 810 avaient été semés en 2007 par Terrena pour acquérir une expertise sur ces cultures. Ces cultures ont été en grande partie détruites et le reliquat moissonné a été consigné. La coopérative, dans l'attente de décisions politiques claires, voulait connaître la position de ses adhérents agriculteurs sur ces cultures mais aussi sur les changements de pratiques agricoles abordés par le Grenelle de l'environnement. Début janvier 2008, 34 réunions ont été organisées, les agriculteurs présents ont pu débattre et s'écouter. Un questionnaire a été envoyé aux 26 000 adhérents de la coopérative. Les résultats sont là et les administrateurs de Terrena ont pris des décisions importantes, qui marquent un changement dans les pratiques agricoles de la coopérative, en phase avec les défis futurs : respect de l'écologie et productivité.

1 - OGM : Terrena s'impliquera dans la recherche sur les biotechnologies...

57% des adhérents de Terrena ne rejettent pas le principe des OGM sur leurs exploitations. Ce résultat confirme le sentiment perçu au cours des débats organisés en janvier que, même si une majorité d'agriculteurs ne voit pas une nécessité immédiate à l'utilisation du maïs Mon 810, la majorité ne veut pas exclure, par principe, cette technologie des pratiques futures de l'agriculture. En conséquence, Terrena décide :

- de mettre en place une veille technologique active sur l'ensemble des recherches dans le domaine des biotechnologies : génomique, marqueurs génétiques, OGM, bio-contrôle, micro-organismes et lutte biologique à l'échelle mondiale. Pour cela, Terrena souhaite s'appuyer, si possible, fortement sur les pôles de compétitivité du végétal et appelle à la mise en place d'une véritable dynamique régionale en matière de recherche associant le maximum d'acteurs régionaux y compris les collectivités territoriales,

- d'établir des partenariats en France dans le domaine de la recherche avec les instituts de recherche publics et les entreprises de façon à ne pas «décrocher» des technologies qui pourraient être demain déterminantes en matière de compétitivité des entreprises et des exploitations agricoles.

... mais ne commercialisera pas de semences OGM à ses adhérents en 2008 et 2009.

Si la majorité des agriculteurs ne refuse pas le principe des OGM, la grande majorité demande à leur coopérative de ne pas s'engager dans ces cultures maintenant. 19 % des adhérents de Terrena sont absolument contre les OGM et 4% des adhérents de Terrena sont absolument pour les OGM. 77 % des adhérents se retrouvent sur des attitudes plus nuancées. 61 % des adhérents de Terrena souhaitent le maintien d'un moratoire sur les cultures d'OGM en plein champ le temps que la recherche avance et 68% demandent à leur coopérative de ne pas commercialiser de semences OGM maintenant.

En conséquence, Terrena décide de ne pas commercialiser de semences OGM à ses adhérents en 2008 et 2009, même si la loi l'autorise, et de renouveler cet engagement au-delà si les conditions d'une cohabitation pacifiée de ces cultures avec le reste de l'agriculture ne sont pas réunies.

Compte tenu de ces décisions, Terrena restitue les semences récoltées en 2007 aux obtenteurs, en contrepartie d'un engagement de ces obtenteurs de ne pas les commercialiser en France.

Terrena travaillera activement à la création d'un lieu de concertation entre les différents modes de productions agricoles (agri bio, agriculture sous signes de qualité, conventionnelle) et les différents utilisateurs de l'espace agricole (apiculteurs, écologistes, etc.) pour poursuivre le débat sur la coexistence des agricultures et sur la compatibilité des différentes pratiques entre elles. Pour concrétiser cette volonté, Terrena proposera un amendement à la loi actuellement en discussion au niveau du Parlement qui rende obligatoire la création de structures de concertation régionales (comité régional des pratiques agricoles) permettant d'établir les règles de coexistence entre les différentes agricultures.

Nutrition animale : Terrena maintient le choix du non OGM.

70% des adhérents de Terrena pensent qu'il est indispensable de maintenir un approvisionnement en soja non OGM pour la nutrition animale. En conséquence, Terrena décide de maintenir autant qu'il sera possible et aussi longtemps que l'offre existera dans les pays producteurs, une offre en soja non OGM pour la nutrition animale. Terrena engage un travail de fond sur le développement d'un approvisionnement français en protéine pour la nutrition animale et demande à l'Etat de soutenir un tel projet.

2 – Changer les pratiques agricoles

Terrena a pour objectif de réduire l'usage des phytosanitaires de 50% en 10 ans

46 % des adhérents pensent tenable l'objectif de 50% de réduction de l'usage des phytosanitaires en 10 ans. 84 % des répondants sont favorables à ce que leur coopérative leur propose des solutions alternatives crédibles à l'usage des phytosanitaires.

Terrena se met en situation d'arriver à cet objectif. Cette réduction s'accompagne de l'utilisation de produits phytosanitaires moins polluants. Terrena supprime aussi toute forme d'intéressement des conseillers de la coopérative aux volumes de phytosanitaires vendus et mettra en place une information claire et pratique concernant les phytos. Chaque agriculteur pourra connaître instantanément la dangerosité du produit pour sa santé et pour la qualité de l'eau. Auparavant cette information existait sous forme de longue fiche technique très complexe et jamais lue dans la pratique.

Terrena proposera à ses adhérents des alternatives énergétiques...

En matière d'économie d'énergie et de production d'énergies alternatives, Terrena proposera aux adhérents une offre « bilan énergétique » leur permettant d'agir sur leurs exploitations et développera le photovoltaïque sur les exploitations.

Terrena propose également la valorisation des déchets d'abattoir sous forme d'un engrais organique. Aujourd'hui ces déchets sont détruits en les incinérant, ce qui rejette du carbone dans l'atmosphère alors que dans le même temps, il faut brûler une tonne de pétrole pour obtenir une tonne d'ammonitrate. Ce projet permet de recycler ce qui constitue aujourd'hui un déchet et deviendra demain un engrais valorisable.

... et développera l'agriculture biologique

Même si l'objectif, fixé par le gouvernement, d'arriver à 6% de la surface agricole en bio en 2012 parait à la plupart difficile à atteindre, 73 % sont favorables à ce que Terrena y travaille. Terrena créera une commission agriculture biologique présidée par un administrateur délégué. La création d'une commission bio au sein d'une coopérative polyvalente sera une première en France.

Terrena réalisera des essais culturels en agri bio pour en faire profiter l'ensemble des agriculteurs et développera une démarche commerciale complémentaire des débouchés actuels vers la restauration hors domicile.

Enfin Terrena engagera des travaux de recherche dans tous les domaines nécessaires pour inventer des solutions de demain qui ne reposent pas exclusivement sur des intrants (engrais phytos, etc.).

Pour la grande majorité des adhérents, même si les objectifs sont difficiles à atteindre, ils sont favorables à ce que leur coopérative leur propose des solutions qui aillent dans le sens des orientations du Grenelle de l'environnement.

Une agriculture d'avenir

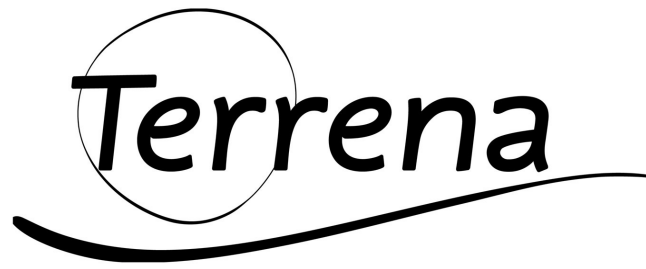
Après une année de travail, Terrena a acquis la conviction que s'ouvre une nouvelle ère du développement agricole :

L'agriculture devra concilier la préservation des écosystèmes agricoles par une approche écologique avec un haut niveau de productivité pour répondre à la demande de biens alimentaires. Cela passe par une relance de l'innovation technique et de la recherche ainsi que par un retour aux fondamentaux de l'agronomie.

Ce développement passe également par une nouvelle forme de dialogue, ouvert, avec l'ensemble des parties prenantes de notre agriculture et notamment les consommateurs et les citoyens.

Il s'agit maintenant de s'engager d'urgence dans un développement durable de l'agriculture, reposant sur une production écologiquement intensive.

Contact presse :
Christophe Couroussé Terrena. T. 02 40 98 90 61 ccourousse@terrena.fr



Consultation des adhérents de Terrena :

Les résultats complets

Synthèse et analyse

Consultation des adhérents de Terrena : Les résultats complets

Partie 1 : Les OGM

| Question 1 : De façon générale de laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche ? | |
|--|-------------|
| Pour répondre au besoin croissant de la demande de produits agricoles, les cultures d'OGM sont une nécessité. | 32 % |
| Pour répondre au besoin croissant de la demande de produits agricoles, les cultures d'OGM ne sont pas nécessaires. | 66 % |
| Non réponse | 2 % |

| Question 2 : De façon générale de laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche ? | |
|---|-------------|
| Concernant la diversité des filières et des modes de production, les OGM représentent un vrai danger. | 54 % |
| Concernant la diversité des filières et des modes de production, les OGM ne menacent pas, en France, cette diversité. | 41 % |
| Non réponse | 5 % |

| Question 3 : Quelle attitude vous semble la meilleure aujourd'hui ? | |
|--|-------------|
| Interdire les OGM, y compris la recherche utilisant des cultures de plein champ. | 24 % |
| Maintenir un moratoire le temps que les recherches avancent. | 61 % |
| Permettre les cultures d'OGM. | 13 % |
| Non réponse | 2 % |

| Question 4 : Concernant l'approvisionnement en soja non OGM pour la nutrition animale, vous diriez... | |
|---|-------------|
| Qu'il est indispensable de le maintenir, voire de le développer, pour répondre à l'attente des consommateurs. | 69 % |
| Qu'il n'est pas indispensable de le maintenir compte tenu de l'évolution des cultures OGM dans le monde. | 27 % |
| Non réponse | 3 % |

| Question 5 : Vous personnellement, concernant votre exploitation... | |
|---|-------------|
| Vous refusez absolument le principe d'utiliser des OGM. | 42 % |
| Vous ne refusez pas le principe mais vous n'en voyez pas l'utilité pour votre exploitation. | 37 % |
| Vous êtes prêt à semer des cultures OGM si la loi les autorise. | 20 % |
| Non réponse | 2 % |

Question 6 : Dans le cas où la loi autorise les cultures OGM, quelle attitude vous paraît la plus adaptée pour la profession agricole ?

| | |
|---|------|
| Se conformer à la loi et rien qu'à la loi. | 25 % |
| Travailler à élaborer des règles de coexistence adaptées régionalement pour permettre une cohabitation pacifiée des différentes agricultures même si cela doit aller au-delà de la loi. | 39 % |
| Refuser toute idée de coexistence des cultures OGM. | 33 % |
| Non réponse | 2 % |

Question 7 : Concernant Terrena, quelle attitude, à votre avis, doit être prise ?

| | |
|---|------|
| Vendre des semences OGM aux coopérateurs qui le souhaitent dès que la loi le permet. | 30 % |
| Refuser le principe de toute commercialisation des OGM. | 30 % |
| Ne pas commercialiser maintenant de semences OGM pour tenir compte de l'évolution de l'avis des consommateurs mais mettre en place une veille active technologique. | 38 % |
| Non réponse | 2 % |

Partie 2 : Les suites du Grenelle

Question 8 : Le gouvernement propose de réduire l'usage des produits phytosanitaires de 50% en 10 ans. Concernant votre exploitation, cet engagement vous paraît...

| | |
|-------------------------------------|------|
| Un engagement tenable | 46 % |
| Un engagement difficilement tenable | 44 % |
| Un engagement impossible à tenir | 9 % |
| Non réponse | 1 % |

Question 9 : Et concernant Terrena, êtes-vous très, assez, assez peu ou pas du tout favorable à un engagement de réduire de 50% en 10 ans l'usage des phytosanitaires en proposant des solutions alternatives crédibles ?

| | |
|-----------------------|------|
| Très favorable | 49 % |
| Assez favorable | 35 % |
| Assez peu favorable | 11 % |
| Pas du tout favorable | 3 % |
| Non réponse | 1 % |

Question 10 : Le gouvernement souhaite la réduction du recours aux engrais chimiques. Concernant votre exploitation, un engagement de réduire de façon significativement l'usage des engrais chimiques vous paraît...

| | |
|-------------------------------------|------|
| Un engagement tenable | 50 % |
| Un engagement difficilement tenable | 34 % |
| Un engagement impossible à tenir | 15 % |
| Non réponse | 1 % |

Question 11 : Et concernant Terrena, êtes-vous très, assez, assez peu ou pas du tout favorable à ce que Terrena vous propose des solutions alternatives crédibles permettant de réduire l'utilisation d'engrais chimiques ?

| | |
|-----------------------|-------------|
| Très favorable | 54 % |
| Assez favorable | 35 % |
| Assez peu favorable | 7 % |
| Pas du tout favorable | 3 % |
| Non réponse | 2 % |

Question 12 : Le gouvernement souhaite l'émergence de filières de biocarburants de seconde génération à partir de biomasse. Etes-vous favorable à ce que Terrena participe à ce développement et devienne à terme, un acteur significatif de ce marché ?

| | |
|-----------------------|-------------|
| Très favorable | 38 % |
| Assez favorable | 38 % |
| Assez peu favorable | 14 % |
| Pas du tout favorable | 9 % |
| Non réponse | 2 % |

Question 13 : Le gouvernement propose de développer l'agriculture biologique et fixe comme objectif 6% de la SAU en bio d'ici 2010 et 20% d'ici 2020. Pensez vous que ces objectifs seront :

| | |
|------------------------|-------------|
| Facile à atteindre | 18 % |
| Difficile à atteindre | 57 % |
| Impossible à atteindre | 23 % |
| Non réponse | 2 % |

Question 14 : Etes-vous très, assez, assez peu ou pas du tout favorable à ce que Terrena continue d'accompagner le développement de l'agriculture biologique sur les marchés de la restauration collective et de la grande distribution ?

| | |
|-----------------------|-------------|
| Très favorable | 36 % |
| Assez favorable | 38 % |
| Assez peu favorable | 18 % |
| Pas du tout favorable | 7 % |
| Non réponse | 2 % |

Consultation des adhérents de Terrena : Synthèse et analyse des résultats

Les OGM

L'avis des adhérents de Terrena est empreint de nuances, les avis tranchés sont minoritaires. Si la majorité ne refuse pas le principe des OGM, la grande majorité demande à leur coopérative de ne pas s'engager dans ces cultures maintenant. Au-delà du débat technique, il semble que ce soit l'avis de la société et des consommateurs qui prédominent pour beaucoup.

Si l'on regroupe les agriculteurs qui disent, en même temps, que les OGM ne sont pas nécessaires pour nourrir le monde, qu'ils représentent un danger pour la diversité de l'agriculture, qu'il faut les interdire, y compris pour la recherche en plein champ, qui refusent l'idée même de coexistence avec des cultures OGM et sont hostiles à toute commercialisation par leur coopérative, on compte 19 % des réponses. On peut donc dire que 19 % des adhérents de Terrena sont absolument contre les OGM.

A l'opposé, si l'on regroupe ceux qui pensent qu'à l'avenir les OGM seront une nécessité, qu'ils ne représentent pas de danger pour la diversité de l'agriculture, qu'il faut en permettre la culture, qu'ils sont prêts à titre personnel à en cultiver et qu'ils souhaitent que leur coopérative en commercialise aux agriculteurs qui le demandent, On trouve 4% de l'ensemble des adhérents. On peut donc dire que 4% des adhérents de Terrena sont absolument pour les OGM.

77 % des adhérents se retrouvent sur des attitudes plus nuancées. Une majorité n'exclut pas d'en cultiver un jour et n'est pas opposée par principe aux OGM mais pense, en même temps, que les conditions ne sont pas aujourd'hui réunies pour en faire. Cela signifie que le monde agricole est très attentif à l'avis de la société dans son ensemble. Ce sont d'ailleurs les plus jeunes qui sont les plus modérés et les plus réceptifs à l'écho de la société. 51% des moins de 30 ans demandent à leur coopérative de ne pas commercialiser d'OGM maintenant pour tenir compte de l'avis du consommateur contre 38 % de la population globale des adhérents.

Emploi des phytosanitaires et engrais chimiques. Place de l'agriculture biologique et des bio-carburants dans leur coopérative.

Si pour un tiers des adhérents, tous les engagements sont tenables et accessibles, pour un autre tiers, ils seront difficiles voire impossibles à tenir. Les plus jeunes sont d'ailleurs les plus prudents sur ce point. 46 % des adhérents pensent tenable l'objectif de 50% de réduction de l'usage des phytosanitaires en 10 ans. Ils ne sont que 36 % des moins de 30 ans à partager le même avis. L'objectif qui paraît au plus grand nombre difficile, voire impossible à atteindre, est celui du développement de l'agriculture biologique. 80 % pensent qu'il sera difficile voire impossible à atteindre.

Le dernier enseignement de la consultation est que pour la grande majorité des adhérents, même si les objectifs sont difficiles à atteindre, ils sont favorables à ce que leur coopérative leur propose des solutions qui aillent dans le sens des orientations du Grenelle. 84 % des répondants sont favorables à ce que leur coopérative leur propose des solutions alternatives crédibles à l'usage des phytosanitaires.

Cette synthèse a été réalisée par Jean de Legge, TMO Régions, filiale du Groupe CSA.

Historique du dossier OGM à Terrena

6 mars 2007 : le conseil d'administration de Terrena décide d'ouvrir le dossier OGM en prenant deux décisions :

- Mise en culture de 35 ha de semence de maïs Mon 810
- Annonce d'un débat à l'issue de ces cultures sur l'opportunité ou non de ces cultures

8 mai : mise en culture de 35 ha de semence de maïs Mon 810 sur 3 cantons : 20 ha sur la commune de Charcé-St-Ellier (49), 2 ha sur la commune de Cornillé-les-Caves (49), 13 ha sur la commune de Basse (86)

7 juillet: Conférence de presse à la chambre d'agriculture du Maine-et-Loire pour présenter la démarche de Terrena et indiquer les cantons concernés par la démarche de la coopérative.

4 août: Fauchage symbolique sur la parcelle de Charcé-St-Ellier.

13 août : Pique-nique citoyen organisé par les opposants aux OGM chez le président de Terrena à Lusanger.

4 septembre : première rencontre entre Terrena et l'interrégionale Sans OGM qui regroupe les différentes associations engagées contre l'utilisation des OGM.

15 septembre : Manifestation d'associations anti-OGM à Angers

7 septembre au 25 septembre : Destruction de 35 ha des cultures de maïs OGM de Terrena.

27 octobre : Annonce d'un projet de loi sur les OGM dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de différentes mesures relatives aux pratiques agricoles.

7 novembre : Récolte des 8ha de semence de maïs Mon 810 restant sur la commune de Charcé-St-Ellier et consignation à l'usine de semences de Beaufort-en-Vallée.

31 décembre 2007: Envoi de 26 000 invitations aux débats à l'ensemble des adhérents de la coopérative Terrena.

Janvier 2008 : 34 débats, réunissant 2 000 agriculteurs.
Retour de 3 100 questionnaires exploitables.

5 mars 2008 : publication des résultats de l'enquête.